

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal dûment convoquée et signifiée tenue le 26 mai 2016 à 18h30.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher, et en présence du directeur général et greffier, monsieur Jean-François Albert, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : madame Lisiane Monette, monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Stéphane Longtin et madame Gisèle Dicaire.

Étaient absents, madame la conseillère Johanne Lepage et monsieur le conseiller Alexandre Cantin.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Embauche du directeur des travaux publics.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

#### 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM.

Monsieur le maire, Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

**5605-05-2016**

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

**5606-05-2016**

#### 3. EMBAUCHE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS.

ATTENDU le départ de monsieur Bernard Malo à la fin du mois de juin suivant la terminaison de son contrat et la nécessité de combler le poste laissé vacant ;

ATTENDU le concours d'emploi #201604-09 ;

ATTENDU les entrevues de sélection menées par le directeur général, le maire et le conseiller responsable du comité des travaux publics ;

ATTENDU que suite aux entrevues, le choix s'est arrêté sur monsieur Joël Houde ;

ATTENDU que monsieur Joël Houde accepte les conditions de travail qui lui ont été présentées ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Beaudoin et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents ce qui suit :

QUE ce conseil procède à l'embauche de M. Joël Houde à titre de directeur du service des travaux publics et services techniques à compter du 20 juin 2016 au salaire annuel de 78 000 \$ plus les bénéfices marginaux et selon toutes les conditions telles que stipulées au contrat d'embauche à intervenir.

QUE monsieur Jean-François Albert, directeur général et greffier, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson le contrat d'embauche à intervenir avec M. Houde.

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

5607-05-2016

5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Étant 18 h 35, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Longtin et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Boucher,  
maire

(signé)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Jean-François Albert  
Directeur général et greffier